



Paris, le 09/06/2026

Formation Spécialisée
du Comité Social d'administration de Service Central de Réseau
Compte rendu

A l'ouverture de la séance, l'Administration présente un nouvel administrateur de l'État, M. Depriester, assiste à la réunion en immersion dans les services centraux, en qualité d'observateur.

Point ajouté à l'ordre du jour – Un point consacré à la DTNUM, demandé tardivement, est inscrit à l'ordre du jour afin d'examiner le bilan du plan d'action.

Ordre du jour :

1. PV FS CSA SCT des 16/09/25 (FS exceptionnelle) et 04/12/2025.
2. Bercy Demain présenté par la mission dédiée et le bureau SPIB2C
3. Suites Inondation BLANQUI avec l'intervention du BIET (bureau de l'immobilier et de l'environnement du travail)
4. Tableau de bord de veille social des services centraux 2025
5. Suivi des fiches de signalement
6. Suivi de registre santé et sécurité au travail
7. Suivi des accidents de services et trajet

Ajout à l'ordre du jour : point sur la DTNUM

Lecture des liminaires et réponses de l'administration

Solidaires Finances Publiques affirme ici sa position à l'occasion d'une formation spécialisée consacrée notamment au tableau de bord de veille sociale 2025, à l'observatoire interne 2026, au DUERP et à la situation de la DTNUM. Si certains indicateurs peuvent apparaître en amélioration, ils ne sauraient masquer la réalité vécue par les agentes et agents : sous-effectifs persistants, surcharge de travail, congés non pris, travail invisibilisé, fatigue, présentéisme, tensions collectives et progression des signalements. Ces données, prises isolément, ne traduisent donc pas une amélioration réelle des conditions de travail. Elles révèlent au contraire l'urgence d'agir face à un malaise durable au sein de la DGFIP, encore renforcé par les restructurations, les suppressions d'emplois et les contraintes budgétaires. Dans ce contexte, Solidaires Finances Publiques demande des mesures concrètes et immédiates : renforcer les effectifs, analyser réellement la charge de travail, prévenir effectivement les risques psychosociaux, garantir les droits des agents et reconnaître pleinement leur engagement. Enfin, Solidaires exige des éclaircissements sur la qualification des risques dans le DUERP 2026, en particulier lorsque certains risques sont requalifiés en « irritants », et demande que la souffrance au travail à la DTNUM soit traitée sans délai comme une priorité à part entière.

Réponses de L'Administration aux différentes liminaires.

S'agissant des résultats de l'Observatoire Interne, l'Administration indique que les résultats détaillés seront présentés en Formation Spécialisée de Réseau en juillet et que la direction générale apportera ses réponses dans cette instance. Le taux de 55 % est présenté comme satisfaisant au regard des standards des organismes de sondage, tout en étant reconnu comme insuffisant au plan des ressources humaines ; il est également relevé dans les liminaires que les agents expriment un sentiment de désillusion et l'impression que leur parole n'est pas suffisamment entendue.

Concernant le DUERP, l'administration rappelle que des éléments qualifiés d'« irritants » peuvent relever pleinement de la prévention des risques, y compris lorsque sont en cause des nuisibles tels que des rongeurs. Il est également précisé que la dimension humaine ne peut être pilotée sous le seul angle statistique. Sur les transports, l'administration estime que les travaux estivaux ne relèvent pas, à ce stade, d'une situation justifiant un télétravail exceptionnel dès lors qu'ils ne présentent pas un caractère imprévisible. L'administration précise toutefois que les consignes actuelles sont fondées sur les informations disponibles à ce jour et qu'en cas de blocage total de certaines lignes, la situation pourra être réexaminée au cas par cas, selon les contraintes de déplacement des agents concernés. Enfin, s'agissant de la journée d'accueil des nouveaux arrivants, le bureau CVT va se rapprocher du bureau concerné.

1- Approbation des PV FS CSA SCR

Approbation à l'unanimité

2- Bercy Demain

Le projet « Bercy Demain » est présenté par le secrétariat général et le SPIB, en présence de la responsable de la mission d'aménagement de Bercy, accompagnée d'une ergonome/programmiste.

1. Objectifs généraux du projet

Le projet « Bercy Demain » vise une modernisation profonde des espaces de travail, devenus inadaptés aux missions actuelles et marqués par le vieillissement des infrastructures.

Les ambitions principales sont :

- améliorer la qualité de vie au travail, le confort et l'ergonomie ;
- renforcer l'attractivité des espaces ;
- réduire l'empreinte carbone et la consommation énergétique ;
- maîtriser la dépense publique, conformément à la politique immobilière de l'État.

2. Périmètre et organisation des travaux

- Le projet concerne 8 bâtiments.
- Les travaux s'étaleront sur 6 à 8 ans, bâtiment par bâtiment.
- Toutes les directions sont concernées sauf la DGDDI.
- Le Secrétariat général pilote le projet.
- Il s'agit d'un réaménagement, avec des rénovations ponctuelles (ouvrants, chauffage, climatisation) selon les diagnostics.

3. Principes directeurs

- Équité des surfaces entre directions et préservation de l'identité des services.
- Amélioration du bien-être et de l'ergonomie.
- Démarche participative : implication croissante des agents au fil du projet.
- Pas d'imposition généralisée du flex-office ; approche ouverte et adaptée aux métiers.
- Diversification des conditions de travail.
- Projet vertueux et inclusif : groupe de travail handicap, charte d'aménagement.
- Chaque direction pilote selon ses besoins métiers.

4. Contraintes et enjeux budgétaires

- Le budget est le principal obstacle.
- Les arbitrages sont encore en cours (tranches fonctionnelles).
- Forte probabilité d'un financement par retour sur investissement.

- Orientation vers l'abandon de sites en location (IGPDE, Carré Rive Gauche).

5. Phase de programmation

- Élaboration du cahier des charges avec architectes et entreprises.
- Environ 150 référents (2 par service) représenteront les directions.
- Pour la DGFiP, le référent est SPIB2C.
- Fin prévue : septembre/octobre 2026, sous réserve des décisions ministérielles.
- Nécessité de consolider les effectifs pour projeter les besoins.
- Diagnostic des bâtiments réalisé par le bureau Véritas (état des lieux, pas un audit de problèmes).

6. Sites de repli

- Aucun travail ne sera réalisé dans des bâtiments occupés.
- Les sites de repli ne sont pas encore identifiés, mais doivent être proches de Bercy et en nombre limité.
- Fonctionnement en travaux à tiroir : repli par vagues,
- durée minimale : 9 mois par service.

7. Macro-zoning et charte d'aménagement

- Objectifs : garantir l'équité de traitement entre directions,
- définir le positionnement des directions dans les bâtiments.
- Validation prévue début juillet.
- Validation de la programmation : septembre/octobre.
- Les locaux syndicaux sont intégrés dans les plans.

8. Communication

Le document souligne un problème de communication ayant généré des inquiétudes.
Les canaux utilisés :

- Alizée,
- réseau CCV,
- Flash,
- feuilles distribuées sans explication (source d'anxiété).

Une amélioration de la communication est annoncée par l'Administration.

Les représentants du personnel interrogent l'administration sur la soutenabilité budgétaire du projet, sur les conséquences d'une éventuelle réduction de son périmètre et sur l'hypothèse d'un regroupement de l'ensemble de la DGFiP dans un seul bâtiment.

En réponse, l'Administration précise que des négociations sont en cours pour ce qui concerne la dimension budgétaire du projet, avec le principe d'une seule tranche fonctionnelle.
L'opération s'autofinancera en 15 ans (avec notamment l'abandon de sites locatifs)

3- Inondation BLANQUI

Au titre du site BLANQUI, le BIET indique que la priorité a été donnée à la sécurité des agents, notamment par le remplacement de l'ensemble des équipements de sécurité (incendie...). L'exercice d'évacuation du 1er juin s'est déroulé de manière satisfaisante.

Des devis ont été établis et les travaux de remise en état sont engagés, avec une attention portée aux besoins et priorités des métiers afin de permettre la réinstallation des services dans les meilleurs délais. Les opérations de second œuvre sont en cours pour un montant évalué à 300 000 euros. Les travaux sont conduits en lien avec SPIB2C et la DRS du SSI.

Interrogée sur la date de réintégration des agents initialement envisagée au 15 juin, l'administration indique que l'échéance désormais retenue est celle du 15 juillet, y compris au regard des contraintes calendaires liées aux travaux de la RATP, mais pourrait se prolonger éventuellement jusqu'au 31 juillet
La question de l'avenir du site BLANQUI, notamment au regard du bail qui se termine le 31 décembre 2026, demeure posée et appelle des précisions complémentaires. Solidaires Finances

4- TBVS (Tableau de veille sociale)

Il est d'abord signalé que, dans certains bureaux, les agents rencontreraient des difficultés à poser des congés au motif des nécessités de service.

Le nombre de fiches de signalement est en forte hausse, avec une augmentation de 150 %. Si cette progression peut être en partie liée à un outil SignalFip facilitant davantage l'expression des agents, elle est également interprétée comme le signe d'un malaise croissant et d'une dégradation de certaines ambiances de travail.

Les services les plus représentés dans ces signalements sont GF, puis GP LABE, la DIE et les services informatiques.

Le taux de rotation des effectifs à la direction générale, bien qu'en diminution par rapport à 2024, demeure supérieur à la moyenne observée entre 2019 et 2021. Certains services se distinguent toutefois par des niveaux particulièrement élevés, notamment le CAB COM avec un taux supérieur à 22 % pour une moyenne DG de 14 %, ainsi que SPIB1A avec un taux de 39,13 %, soit plus d'un tiers des effectifs renouvelés.

En matière d'écroulement, les situations les plus marquées continuent de concerner la DLF puis les services informatiques.

Les droits de rétractation enregistrent également une hausse très significative entre 2023 et 2025, de l'ordre de 61 %. Les services informatiques sont les plus concernés, suivis du service de fonction financière et comptable de l'État.

Point d'attention pour 2027

Solidaires Finances Publiques souhaite que soit mise en place pour 2027 d'un nouvel indicateur de rotation afin de distinguer les mouvements affectant les effectifs A+ d'une part et les effectifs A, B et C d'autre part, l'objectif étant de mieux identifier les situations dans lesquelles le départ d'une part importante de l'encadrement constitue un signal de fragilité du service.

L'Administration propose de faire évoluer, à compter de 2027, l'indicateur de rotation.

5- Suivi des fiches de signalement

Solidaires Finances Publiques demande un suivi plus strict des fiches de signalement.

6- Suivi de registre santé et sécurité au travail

7- Suivi des accidents de services et trajet

Point sur la DTNUM

Présentation par le délégué Benoit ROUPPERT, de l'observatoire interne 2026, et les chiffres de la DTNUM.
Ce dernier rappelle qu'il ne faut pas mélanger les situations individuelles et les situations collectives.

Solidaires Finances Publiques rappelle également que les agents ne sont pas des indicateurs. Il est aussi rappelé les conditions managériales toxiques qui perdurent depuis déjà quelques années.

Pour Solidaires Finances Publiques, la situation de la DTNUM nécessite une réponse managériale structurée. Plusieurs signaux convergent et montrent que les engagements pris en 2024 peinent encore à se traduire concrètement en 2025-2026. Les deux fiches de signalements collectives de 2024, dénonçaient déjà le management toxique, et des problèmes organisationnels en outre.

Les constats portent principalement sur quatre axes : la gouvernance et le pilotage, la qualité du management, la cohérence de la stratégie data, ainsi que les effets humains visibles à travers les signalements, les départs et la perte de confiance des équipes. Les signes de dégradation du climat de travail, déjà signalés en 2024, persistent à la DTNUM et plusieurs facteurs de risque n'ont pas été durablement corrigés. Le plan d'action annoncé après la médiation du dernier trimestre 2024 semble, à ce stade, trop peu mis en œuvre ou trop peu visible pour les agents concernés.

L'Administration répond que la médiation ne concernait qu'une équipe. Toutefois, Solidaires Finances Publiques rappelle que le plan d'action découlant de cette médiation n'a pas été mise en place par la nouvelle équipe de direction, malgré les conclusions de cette médiation.

L'Administration rappelle ensuite les missions de la DTNUM et les projets de la DTNUM avec le SSI, avec la remise en place des comités stratégiques des pôles.

Concernant les situations individuelles, l'Administration précise qu'elles seront réglées, ainsi que la dérive managériale.

Solidaires Finances Publiques rappelle à l'Administration qu'elle restera particulièrement attentive et vigilante quant à l'évolution de la situation de la DTNUM.